



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

RÉUNION N° 1 ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

<http://cgt-ford.com> - Lundi 20 novembre 2017



La direction présente un diagnostic et analyse avec des indicateurs sur la situation comparée des Hommes et des Femmes. Les données concernent 2016. Ce qui nous permet de comparer les changements dans l'entreprise depuis 2012, moment où nous avons négocié le précédent accord :

Répartition des effectifs par catégorie professionnelle.

À noter que depuis 2012, nous avons deux catégories qui augmentent, celle des cadres (de 49 à 53) et celle des agents de maîtrise (de 28 à 32). Pourtant, toutes les autres catégories sont en chute libre de part la réduction des effectifs. Rien ne le justifie, bien au contraire.

Durée et organisation du travail.

Temps partiel.

Répartition des embauches et départs par catégorie professionnelle.

Répartition des effectifs par catégorie professionnelle et niveau hiérarchique.

Promotions : répartition, par nombre, par effectif.

Durée moyenne entre deux propositions :

On note que les cadres ayant obtenu une promotion l'année dernière ont attendu 2 fois moins longtemps pour l'obtenir que les ouvriers. 23 mois pour les cadres alors que les ouvriers ont attendu 48 mois et les agents de maîtrise seulement 31 mois.

Taux de promotion par famille de métier.

Pyramides des âges :

Pas de surprise, la moyenne d'âge ne s'améliore pas. Chez les ouvriers elle dépasse désormais les 50 ans avec une moyenne d'ancienneté de 26,7 ans.

Rémunération :

L'écart de salaire entre les femmes et les hommes est assez faible, ce qui est plutôt positif. Mais le manque d'évolution professionnelle vers des activités plus techniques nuit au total général.

Formation :

Les femmes bénéficient de moins de formations que les hommes. La direction l'explique par les écarts de qualification et donc les besoins.

Conditions de travail, santé et sécurité au travail :

160 salariés sont exposés à au moins un facteur de risques professionnels. Tous des hommes.

5 salariés sont exposés à au moins deux facteurs. Tous des hommes.

Il y a eu 15 accidents du travail et 3 accident de trajet.

5 maladies professionnelles.

184 arrêts de travail ont dépassé un mois et donné lieu à un examen de reprise du travail.

Analyse des écarts de salaire et déroulement de carrière en fonction de l'âge, de la qualification et de l'ancienneté.

Congés.

Temps partiel.

Prochaine réunion le 4 décembre 2017